

Le titulaire du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention voile exerce le métier de moniteur de voile. Il exerce de manière autonome son activité « d'éducateur sportif », dans le cadre du dispositif de surveillance et d'intervention de sa structure (DSI), dont il est parfois le maître d'œuvre.

Il est en capacité d'assurer la réalisation des animations qu'il propose et d'accompagner le développement de la structure dans laquelle il intervient par l'analyse des besoins des différents publics, l'adaptation des activités à différentes finalités et contextes et la compréhension de l'écosystème dans lequel évolue la structure.

En tant qu'acteur de la vie de la structure, il est force de proposition sur l'évolution de l'offre d'activités et est en capacité de mener de nouveaux projets s'inscrivant au service du projet, de la politique et de la stratégie de développement de celle-ci. Il promeut l'offre d'activité de la structure et plus généralement favorise et encourage la fidélisation des pratiquants sur les différents supports de la voile.

Les principaux emplois susceptibles d'être offerts au titulaire d'un BPJEPS « voile » peuvent se décliner auprès de :

- structures privées relevant du secteur associatif, principalement des clubs affiliés à la Fédération française de voile ;

- structures privées de loisirs ;

- établissements scolaires ;

- comités d'entreprise, centres de vacances sportives...

Le titulaire du BPJEPS « voile » conçoit des séances permettant de sécuriser l'activité, d'entretenir la motivation du public et de faire progresser les participants en améliorant leur niveau de pratique sur l'ensemble des supports de la voile, paddle, foil et supports émergents (excepté la voile au-delà de 200 milles nautiques d'un abri et le kitesurf).

Il peut conduire :

- des activités de découverte du milieu naturel,

- des activités d'initiation à la voile,

- des activités d'apprentissage de la voile notamment dans une intention de progression sportive vers les premiers niveaux de compétition tels que définis par la Fédération française de voile. En proposant aux pratiquants des apprentissages permettant une progression sportive en voile, il permet à ces derniers de prendre part, le cas échéant, aux premiers niveaux compétitions et les y accompagne.

- des actions éducatives : scolaire, sport santé, sport bien être, socialisation par le sport, touristiques, de loisir ...

Il adapte les séances, le matériel disponible, l'environnement de pratique aux caractéristiques des différents publics auxquels il s'adresse : enfants, adolescents, adultes, seniors, personnes en situation de handicap, public scolaire et à une pluralité de finalités dans le champ de la voile. Il anticipe les phénomènes qui peuvent compromettre le bon déroulement de l'activité en tenant compte du niveau et des caractéristiques du public dont il a la charge.

Il peut être amené à exercer le rôle de responsable technique qualifié au sein d'un établissement d'enseignement de la voile et à ce titre, coordonner l'activité des titulaires d'un certificat de qualification professionnelle « initiateur voile ».

Il peut également être amené à assurer la gestion du parc matériel de la structure.

REFERENTIEL D'ACTIVITES Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.	REFERENTIEL DE COMPETENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.	REFERENTIEL D'EVALUATION Les modalités d'évaluation des blocs de compétences sont détaillées en annexe III du présent arrêté	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES et INDICATEURS D'EVALUATION
BC 1 - CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS D'ANIMATION DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION (*)			
A.1.1. Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements / ressources mobilisables dans le	C.1.1.1. Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une	La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences commun 1 (BC 1) est réalisée au moyen de la réalisation d'un entretien à partir de la production par le candidat d'un document écrit personnel	Le candidat identifie les caractéristiques principales du territoire de sa structure, qui peuvent avoir un impact sur les activités de sa structure et son développement. - Il en présente au minimum trois parmi les suivantes : les acteurs du champ du sport

<p>champ du sport ou de l'animation</p>	<p>structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation</p>	<p>explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique.</p>	<p>et/ou de l'animation, les collectivités territoriales ou acteurs publics ayant un rôle dans le champ du sport ou de l'animation, la population, les caractéristiques de l'environnement direct de la structure (urbain, semi urbain, périphérique, rural...), les espaces naturels et lieux de pratiques, les caractéristiques économiques et sociales du territoire (activités économiques, emploi, chômage, difficultés sociales éventuelles), les modalités de déplacement (transports en commun, véhicule personnel, réseau de covoiturage).</p> <p>- Il illustre leur impact potentiel sur sa structure en donnant des exemples.</p>
	<p>C.1.1.2. Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap</p>		<p>Le candidat présente les caractéristiques des publics visés par la structure.</p> <p>- Pour chaque type de public visé par le projet, il détaille les principales caractéristiques identifiées.</p> <p>- Il en déduit des besoins vis-à-vis du projet de la structure.</p> <p>- Il porte une attention particulière aux caractéristiques spécifiques des publics dans son analyse de besoins notamment les publics vulnérables, fragiles ou en situation de handicap</p>
<p>A.1.2. Proposition de projets dans le cadre de l'organisation de la structure répondant à l'évolution des besoins des publics</p>	<p>C.1.2.1. Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous</p>		<p>Le candidat propose différents moyens de recueillir les demandes des publics accueillis ou celles des acteurs du territoire.</p> <p>- Il caractérise les différents moyens de recueil possibles parmi notamment les suivants : échanges informels, entretiens, questionnaire, analyse documentaire...</p> <p>- Il sélectionne au moins un moyen de recueil de la demande, et explicite les raisons de son choix, en précisant ce qu'il propose pour repérer les demandes associées à une situation de handicap éventuelle.</p> <p>- Il présente les résultats de son recueil de la demande des publics ou des acteurs du territoire</p>
	<p>C.1.2.2. Formuler des</p>		<p>Le candidat élabore une</p>

	<p>propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public</p>		<p>proposition de projet, à partir des pistes qu'il a identifiées.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il indique à quel public ce projet s'adresse, à quels besoins ou à quelle demande il répond, - Il indique comment ce projet s'inscrit dans l'offre d'animation existante. - Il précise les ressources humaines, matérielles et financières, que sa structure peut mobiliser pour mettre en œuvre ce projet.
<p>A.1.3. Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation</p>	<p>C.1.3.1. Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus</p>		<p>Le candidat mobilise les moyens nécessaires à la conduite du projet qu'il anime</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il identifie les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à leur réalisation. - Il planifie leur mise en œuvre dans le temps. - Il décline pour chaque activité les résultats attendus. - Il présente au moins deux manières de prendre en compte la dimension écologique du projet notamment parmi la liste suivante, : la démarche éco-citoyenne proposée, les conséquences sur l'environnement, la mise en place d'un tri sélectif, la prise en compte du recyclage, la perspective de réemploi, l'initiative en faveur de la protection du site où se déroulent les activités, la préservation de la biodiversité, la mobilité, les énergies renouvelables, ...
	<p>C.1.3.2. Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement du projet</p>		<p>Le candidat s'assure du bon déroulement des activités planifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il vérifie que les activités prévues sont réalisées, - Il s'informe auprès des membres de l'équipe du déroulement des activités, - Il ajuste les actions à réaliser en fonction des résultats attendus, - Il tient compte des situations éventuelles de handicap détectées au sein de l'équipe et des aménagements nécessaires, - Il propose aux membres de l'équipe mobilisés des ajustements susceptibles de

	<p>C.1.3.3. Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre</p>		<p>favoriser la bonne conduite des activités</p> <p>Le candidat met en œuvre les démarches administratives en vigueur dans le cadre de son projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il identifie les démarches administratives à réaliser pour permettre la tenue des animations ou activités sportives - Il collecte ou retranscrit les informations nécessaires aux démarches administratives de son périmètre - Il utilise les outils numériques nécessaires aux démarches administratives
<p>A.1.4. Evaluation du projet dans le champ du sport ou de l'animation et transmission d'informations au sein de la structure sur les publics accueillis</p>	<p>C.1.4.1. Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts</p>		<p>Le candidat réalise le bilan du projet dont il a eu la responsabilité et identifie les perspectives.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il mobilise les justificatifs des projets conduits et leurs résultats - Il décrit les résultats obtenus en référence aux objectifs initiaux - Il illustre les effets du projet, a minima pour deux champs parmi les suivants : social, culturel, sportif, éducatif, économique ou environnemental - Il formule des propositions d'amélioration pour les prochains projets.
	<p>C.1.4.2. Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités</p>		<p>Le candidat rend compte des résultats du projet à son responsable.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il détaille deux facteurs qui ont contribué positivement au projet, notamment parmi les suivants : participation du ou des publics visés, qualité de l'organisation interne, participation de partenaires externes, mobilisation de ressources matérielles, communication. - Il identifie deux facteurs qui ont fait ou aurait pu faire défaut dans le cadre de la mise en œuvre du projet, notamment parmi les suivants : participation du ou des publics visés, qualité de l'organisation interne, participation de partenaires externes, mobilisation de ressources matérielles, communication. - Il formule des propositions

d'évolution des activités mises en œuvres

(*) Au niveau 4, le professionnel conçoit, propose et met en œuvre des actions et participe à la conception de projets qui s'inscrivent dans l'organisation de travail de sa structure, dans la résolution de problèmes précis et la réponse aux aléas quotidiens. Il ne peut s'agir à ce niveau de solutions à des problèmes nouveaux et/ou qui impacteraient la stratégie de l'ensemble de la structure, de conception de dispositifs nouveaux ou de stratégies à l'échelle de la structure.

La conception telle qu'entendue ici pour le niveau 4 est donc bien distincte de celle associée par l'arrêté du 8 janvier 2019 fixant les critères associés aux niveaux de qualification du cadre national des certifications professionnelles, aux niveaux 5 et suivants.

Ces dispositions interprétatives ne s'appliquent pas aux certificateurs dépourvus de certification de niveau 4 qui se réservent le droit de ne pas établir de correspondances - au sens de l'article L. 6113-7 du code du travail - avec les certifications de niveau 4.

BC 2 : VALORISER LES ACTIVITES ET LES PROJETS D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION

A.2.1. Information et mobilisation des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure du champ du sport ou de l'animation

C.2.1.1. Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage

C.2.1.2. Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous

La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences commun 2 (BC 2) est réalisée au moyen de la réalisation d'un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un ou plusieurs supports personnels de son choix présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance. Ce ou ces supports comprennent notamment les outils de communication utilisés.

Le candidat informe les publics visés et, le cas échéant, leur entourage du programme des activités de la structure.

- Il prend l'initiative d'échanges avec les publics visés
- Il facilite l'expression des intérêts de la ou des personnes.
- Il conseille son interlocuteur sur les différentes activités pouvant répondre à ses intérêts.
- Il met en valeur ces activités en détaillant ces propositions.
- Il valorise la structure en communiquant sur les points forts de la structure, ses valeurs et son programme d'activités

Le candidat communique avec les publics visés de manière adaptée.

- Il formule un message à communiquer à un public choisi, en tenant compte de ses caractéristiques. Il explicite son choix.
- Il porte une attention particulière aux besoins des personnes

			<p>en situation(s) de handicap éventuelles, dans son choix de communication.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il détaille les modalités de sa communication qu'il adapte en fonction du message, des publics visés, et des résultats attendus. - Il tient compte des risques liés à l'utilisation des outils numériques
A.2.2. Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation	C.2.2.1. Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation		<p>Le candidat assure la promotion d'une de ses animations auprès d'un public visé.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il choisit un moyen de communication pour présenter une animation parmi celles dont il a la responsabilité, - Il explicite les raisons de son choix de moyen de communication. - Il précise l'outil ou le support retenu selon les ressources mobilisables au sein de la structure. - Il en argumente l'intérêt par rapport au public visé.
	C.2.2.2. Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics		<p>Le candidat présente un support de promotion de son animation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il prend en compte le public visé dans son message - Il invite au travers du message à participer à l'animation - Il utilise un message adapté à l'outil de communication choisi

BC 3A - CONCEVOIR, CONDUIRE EN SECURITE, ET EVALUER DES SEANCES DE DECOUVERTE ET DES CYCLES DE SEANCES D'APPRENTISSAGE (*) DE LA VOILE LEGERE/INSHORE DANS LE CADRE DU PROJET ET DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL DE LA STRUCTURE

A.3A.1. Conception de séances de découverte

C.3A.1.1. Elaborer des cycles de séances de voile

Prérequis à la certification du bloc de compétences 3A

Le candidat présente sa démarche d'élaboration

<p>et de cycles de séances d'apprentissage(*) de la voile légère/inshore</p>	<p>légère/inshore en tenant compte de la finalité fixée et des caractéristiques du public, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de publics éventuellement ceux en situation de handicap.</p>	<p>(BC3A) : Peut se présenter aux épreuves certificatives du BC3A, le candidat produisant une attestation justifiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de sa capacité à réaliser une démonstration technique sur le support à foil de son choix ; - de sa capacité à encadrer en situation professionnelle des séances d'initiation ou de découverte en voile légère/inshore, sur au moins deux catégories d'âge et deux finalités. - de la participation à un minimum de 4 régates dont 2 grades 5B minimum (niveau de pratique compétitive régionale) sur un support au choix du candidat dans l'option concernée, délivrée sur la base du fichier coureurs de la Fédération française de voile 	<p>d'un cycle de séances</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il présente la finalité du cycle de séances qui lui a été fixée - Il précise les différents types d'apprentissage recherchés dans le cadre du cycle de séances en lien avec les finalités du cycle notamment dans une intention de progression sportive - Il explicite en donnant des exemples précis en quoi les finalités du cycle de séances et les apprentissages recherchés sont cohérents avec les caractéristiques des pratiquants visés, notamment ceux en situation de handicap
	<p>C.3A.1.2. Définir les objectifs spécifiques, le contenu, les méthodes, les techniques, les outils et le déroulement de séances de voile légère/inshore en prenant en compte les caractéristiques liées à la pratique sportive des différents publics, et en agençant les contenus afin de proposer une progression cohérente des séances, et de répondre aux finalités du cycle</p>	<p>La situation d'évaluation certificative du BC 3A est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un entretien à partir de la production par le candidat, d'un document relatif à la conception d'un cycle de séances d'apprentissage dans une intention de progression sportive visant les premiers niveaux de compétition sur le support de son choix en voile légère/inshore. - une mise en situation professionnelle de conduite d'une séance d'apprentissage, suivie d'un entretien. 	<p>Le candidat présente sa démarche de conception de séances sur au moins huit séances consécutives d'un même cycle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il présente les objectifs spécifiques ainsi que les méthodes et outils mobilisés pour au moins huit séances - Il démontre que les objectifs, le contenu, les méthodes, les outils et le déroulement de chaque séance : <ul style="list-style-type: none"> *Tiennent compte des fondamentaux et spécificités techniques de l'activité voile légère/inshore *Permettent d'atteindre les finalités du cycle de séances défini, *Tiennent compte des caractéristiques des pratiquants, liées à la pratique sportive : motivations, niveau de pratique, capacités physiques et cognitives, ... *Tiennent compte de l'environnement de pratique de l'activité proposée notamment les aspects sécuritaires * Tiennent compte du respect de l'environnement et des espèces rencontrées. - Il justifie une progression

	<p>C.3A.1.3. Faciliter l'apprentissage de voile légère/inshore en diversifiant les supports et outils pédagogiques pour répondre à une variété de contextes, de formes d'activités et de publics accueillis</p>		<p>pédagogique cohérente entre les séances</p> <p>Le candidat adapte sa pédagogie au regard des contextes rencontrés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il adapte les supports et outils pédagogiques à la variété des contextes, des formes d'activités et des publics - Il explique en quoi ses choix de supports et outils pédagogiques facilitent l'apprentissage
<p>A.3A.2. Préparation de séances de découverte et d'apprentissage(*), de la voile légère/inshore</p>	<p>C.3A.1.4. Préparer le cadre d'intervention de la séance de voile légère/inshore notamment en s'assurant du respect de la réglementation en vigueur afin de permettre sa réalisation en sécurité.</p>		<p>Le candidat prépare son intervention sécurisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il réalise les vérifications de sécurité concernant le lieu et le matériel nécessaire à la conduite de la séance, - Il s'assure du respect de la réglementation en vigueur.
	<p>C.3A.2.1. Adapter les modalités de réalisation d'une séance de voile légère/inshore aux conditions réelles de mise en œuvre, en tenant compte de l'activité, du public et du lieu de pratique, en vue de permettre l'atteinte de l'objectif de séance tout en assurant la sécurité.</p>		<p>Le candidat adapte les modalités de réalisation d'une séance aux conditions réelles de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il explicite, à l'aide de 3 exemples, un sur l'adaptation aux conditions naturelles, un sur les caractéristiques des pratiquants et un sur la logique d'activité, les ajustements réalisés en fonction des conditions réelles de pratique - Il justifie que les adaptations réalisées permettent la poursuite des objectifs de la séance en toute sécurité
	<p>C.3A.2.2. Vérifier les ressources nécessaires à la réalisation d'une séance de voile légère/inshore en tenant compte de son contenu et de son déroulement, pour s'assurer de leur disponibilité ainsi que du bon fonctionnement au moment prévu</p>		<p>Le candidat conduit une démarche pour s'assurer du bon déroulement de la séance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il précise les ressources nécessaires et mobilisables par la structure pour la séance - Il s'assure, en amont de la séance, de la disponibilité des ressources et du bon état des matériels et

			équipements nécessaires à la réalisation de la séance
<p>A.3A.3. Conduite de séances de découverte et d'apprentissage(*), de la voile légère/inshore</p>	<p>C.3A.3.1. Recueillir les demandes et les attentes exprimées par les pratiquants en interagissant avec eux durant la phase d'accueil afin d'ajuster la séance de voile légère/inshore, initialement prévue</p>		<p>Le candidat accueille les pratiquants pour favoriser les échanges</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il interroge les pratiquants sur l'estimation de leur niveau, leurs demandes et les attentes - Il argumente au regard de ce recueil les ajustements à opérer si nécessaire - Il justifie que les adaptations réalisées permettent la poursuite des objectifs de la séance et/ou du cycle de séances en toute sécurité
	<p>C.3A.3.2. Présenter les objectifs, le déroulement et les consignes de la séance de voile légère/inshore aux pratiquants en adaptant sa posture et sa communication afin de mettre en place une dynamique favorable à l'implication de tous, notamment les publics en situation de handicap</p>		<p>Le candidat adopte une posture et un discours favorisant l'engagement des pratiquants dans la séance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il présente les objectifs généraux, le déroulement de la séance et la replace dans le cycle de séances - Il transmet des consignes claires permettant d'assurer la sécurité des pratiquants et celle des tiers, le respect des sites et des espaces de pratique. - Il s'assure de la bonne compréhension du bon déroulement de la séance et des règles à respecter par les pratiquants - Il repère et prend en compte les difficultés de compréhension des pratiquants, notamment celles rencontrées par les publics en situation de handicap et les prend en compte
	<p>C.3A.3.3. Conduire une séance de voile légère/inshore, en prenant en compte les caractéristiques des publics, les conditions de pratique afin de permettre la progression des pratiquants dans les domaines de la technique, de la sécurité, du sens marin et de l'environnement</p>		<p>Le candidat démontre comment il interagit avec les pratiquants au cours de la séance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il met en œuvre la séance au regard de ce qu'il avait prévu dans la conception - Il prend en compte les conduites des pratiquants, les conditions de pratique et la logique d'activité pour

			<p>adapter la conduite de la séance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il contrôle l'utilisation des équipements et du matériel nécessaire à la conduite de la séance en sécurité - Il valorise les réalisations des pratiquants, afin d'entretenir leur motivation et de favoriser leur participation. - Il utilise des supports et outils pédagogiques variés - Il développe les valeurs éco citoyennes chez le pratiquant et la prévention des conflits d'usagers en adaptant ses pratiques d'encadrement - Il propose aux pratiquants un temps de retours/réactions durant la séance - Il vérifie que la séance mise en place répond aux objectifs énoncés et favorise la progression.
	<p>C.3A.3.4. Repérer les risques, les freins ou les difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants tout au long d'une séance de voile légère/inshore, en identifiant les spécificités de chacun afin de proposer des interventions individuelles et collectives adaptées permettant leur progression et d'intervenir en cas de situation accidentogène</p>		<p>Le candidat accompagne la progression en sécurité des pratiquants tout au long de la séance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il se place pour observer les pratiquants et analyse les freins ou difficultés éventuellement rencontrés en s'appuyant notamment sur les fondamentaux de l'activité - Il repère les besoins d'accompagnement individuels - Il accompagne les pratiquants par différentes modalités pédagogiques : consigne directe, conseil, démonstration, recherche de résultat, résolution de problème, libre découverte, ... - Il propose des remédiations en simplifiant ou complexifiant la tâche le cas échéant - Il veille à la sécurité physique et mentale des pratiquants et à leur respect des règles - Il identifie les zones de dangers - Il intervient en cas de

	<p>C.3A.3.5. Evaluer le pratiquant afin de situer son niveau d'autonomie, au regard des domaines de la technique, de la sécurité, du sens marin et de l'environnement en favorisant son auto-évaluation</p>		<p>risque identifié ou de situation d'accident en appliquant les procédures de secours et d'intervention</p> <p>Le candidat évalue l'autonomie du pratiquant tout au long de la séance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il repère les acquis dans les domaines de la technique, de la sécurité et du sens marin des pratiquants en cours et fin de séance en s'appuyant sur des critères objectifs et la carte de progression, - Il vérifie le respect de l'environnement - Il implique le pratiquant dans sa propre auto-évaluation et le replace dans sa pratique et sa progression pour définir l'objectif de la prochaine séance ; Il synthétise les points clés liés à l'objectif de séance ; - En fin de cycle, il certifie le niveau d'autonomie atteint et fixe les limites dans ses futures conditions de pratiques
<p>A.3A.4. Evaluation de séances de découverte et de cycles de séances d'apprentissage(*), de la voile légère/inshore</p>	<p>C.3A.4.1. Analyser une séance de voile légère/inshore, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu, et les observations réalisées, en vue de proposer des améliorations permettant l'adaptation des futures séances et l'évolution des pratiques des publics</p>		<p>Le candidat fait une analyse de sa séance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il s'appuie sur un fait marquant - Il analyse les résultats de son action au regard de la conception, de la préparation, de l'animation de la séance et de la conduite des pratiquants à l'aide d'outils d'évaluation. - Il met en évidence les points de progrès et les points forts de son action - Il identifie et argumente un ou plusieurs écarts éventuellement constatés, entre le prévisionnel et le réalisé et émet des hypothèses sur les éléments ayant conduit à ce résultat ; - Il précise s'il a observé une évolution de la part des pratiquants au cours de la séance en illustrant ses propos - Il identifie et argumente les améliorations à apporter

			à la séance en vue de faire évoluer son activité pédagogique et le niveau des pratiquants
	C.3A.4.2. Evaluer un cycle de séances de voile légère/inshore, en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, afin de proposer des aménagements lors des prochains cycles et d'identifier des perspectives d'évolution.		<p>Le candidat réalise le bilan au regard des objectifs et finalités définis et des résultats obtenus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il illustre les apprentissages observés durant le cycle de séances en lien avec les finalités et les objectifs qu'il avait définis. - Il explicite de quelle manière il a tenu compte des besoins des pratiquants accueillis tout au long du cycle de séances - Il met en perspective les apprentissages qui restent à réaliser le cas échéant ; - Il identifie et argumente les améliorations à apporter au cycle de séances.

BC 3B- CONCEVOIR, CONDUIRE EN SECURITE, ET EVALUER DES SEANCES DE DECOUVERTE ET DES CYCLES DE SEANCES D'APPRENTISSAGE (*) DE LA VOILE CROISIERE/INSHORE DANS LE CADRE DU PROJET ET DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL DE LA STRUCTURE

A.3B.1. Conception de séances de découverte et de cycles de séances d'apprentissage(*), de la voile croisière/inshore	C.3B.1.1. Elaborer les séances de voile croisière/inshore en tenant compte des finalités fixées et des caractéristiques du public, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de publics notamment ceux en situation de handicap.	<p>Prérequis à la certification du bloc de compétences 3B (BC3B) :</p> <p>Peut se présenter aux épreuves certificatives du BC3B, le candidat produisant une attestation justifiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de sa capacité à prendre la responsabilité d'un équipage et d'un navire de trente-cinq pieds minimum en qualité de chef de bord ; - de sa capacité à gérer les situations d'incident et d'accident tels que définies par la Fédération française de voile dans son règlement spécial offshore (RSO) ; - de sa capacité à encadrer en situation professionnelle des séances en embarqué, sur de la croisière en itinérance, pour des publics variés. - de participation à un 	<p>Le candidat présente sa démarche d'élaboration d'un cycle de séances</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il présente la finalité du cycle de séances qui lui a été fixée - Il précise les différents types d'apprentissage recherchés dans le cadre du cycle de séances en lien avec les finalités du cycle notamment dans une intention de progression sportive - Il explicite en donnant des exemples précis en quoi les finalités du cycle de séances et les apprentissages recherchés sont cohérents avec les caractéristiques des pratiquants visés, notamment ceux en situation de handicap
	C.3B.1.2. Définir les objectifs spécifiques, le contenu, les		Le candidat présente sa démarche de conception de

<p>méthodes, les techniques, les outils et le déroulement de séances de voile croisière/inshore en prenant en compte les caractéristiques liées à la pratique sportive des différents publics, et en agençant les contenus afin de proposer une progression cohérente des séances, et de répondre aux finalités du cycle</p>	<p>minimum de 4 régates dont 2 grades 5B minimum (niveau de pratique compétitive régionale) sur un support au choix du candidat dans l'option concernée, délivrée sur la base du fichier coureurs de la Fédération française de voile.</p> <p>La situation d'évaluation certificative du BC3B est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un entretien à partir de la production par le candidat, d'un document relatif à la conception d'un cycle de séances d'apprentissage dans une intention de progression sportive visant les premiers niveaux de compétition sur le support de son choix, en voile croisière/inshore. - une mise en situation professionnelle de conduite d'une séance d'apprentissage, suivie d'un entretien. 	<p>séances sur au moins huit séances consécutives d'un même cycle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il présente les objectifs spécifiques ainsi que les méthodes et outils mobilisés pour au moins 8 séances - Il démontre que les objectifs, le contenu, les méthodes, les outils et le déroulement de chaque séance : <ul style="list-style-type: none"> *Tiennent compte des fondamentaux et spécificités techniques de l'activité voile croisière/inshore *Permettent d'atteindre les finalités du cycle de séances défini, *Tiennent compte des caractéristiques des pratiquants, liées à la pratique sportive : motivations, niveau de pratique, capacités physiques et cognitives, ... *Tiennent compte de l'environnement de pratique de l'activité proposée notamment les aspects sécuritaires *Tiennent compte du respect de l'environnement et des espèces rencontrées. <p>-Il justifie une progression pédagogique cohérente entre les séances</p>
<p>C.3B.1.3. Faciliter l'apprentissage de la voile croisière/inshore en diversifiant les supports et outils pédagogiques pour répondre à une variété de contextes, de formes d'activités et de publics accueillis</p>		<p>Le candidat adapte sa pédagogie au regard des contextes rencontrés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il adapte les supports et outils pédagogiques à la variété des contextes, des formes d'activités et des publics - Il explique en quoi ses choix de supports et outils pédagogiques facilitent l'apprentissage
<p>C.3B.1.4. Préparer le cadre d'intervention de la séance de voile croisière/inshore notamment en s'assurant du respect de la réglementation en vigueur afin de permettre sa réalisation en sécurité.</p>		<p>Le candidat prépare son intervention sécurisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il réalise les vérifications de sécurité concernant le lieu et le matériel nécessaire à la conduite de la séance,

			<p>- Il s'assure du respect de la réglementation en vigueur.</p>
<p>A.3B.2. Préparation de séances de découverte et d'apprentissage(*), de la voile croisière/inshore</p>	<p>C.3B.2.1. Adapter les modalités de réalisation d'une séance de voile croisière/inshore aux conditions réelles de mise en œuvre, en tenant compte de l'activité, du public et du lieu de pratique, en vue de permettre l'atteinte de l'objectif de séance tout en assurant la sécurité.</p>		<p>Le candidat adapte les modalités de réalisation d'une séance aux conditions réelles de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il explicite, à l'aide de trois exemples, un sur l'adaptation aux conditions naturelles, un sur les caractéristiques des pratiquants et un sur la logique d'activité, les ajustements réalisés en fonction des conditions réelles de pratique - Il justifie que les adaptations réalisées permettent la poursuite des objectifs de la séance en toute sécurité
	<p>C.3B.2.2. Vérifier les ressources nécessaires à la réalisation d'une séance d'apprentissage de la voile croisière/inshore en tenant compte de son contenu et de son déroulement, pour s'assurer de leur disponibilité ainsi que du bon fonctionnement au moment prévu</p>		<p>Le candidat conduit une démarche pour s'assurer du bon déroulement de la séance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il précise les ressources nécessaires et mobilisables par la structure pour la séance - Il s'assure, en amont de la séance, de la disponibilité des ressources et du bon état des matériels et équipements nécessaires à la réalisation de la séance
<p>A.3B.3. Conduite de séances de découverte et d'apprentissage (*), de la voile croisière/inshore A.3B.4. Evaluation de séances de découverte et de cycles de séances d'apprentissage (*), de la voile croisière/inshore</p>	<p>C.3B.3.1. Recueillir les demandes et les attentes exprimées par les pratiquants en interagissant avec eux durant la phase d'accueil afin d'ajuster la séance initialement prévue et ou le cycle d'apprentissage de la voile croisière/inshore</p>		<p>Le candidat accueille les pratiquants pour favoriser les échanges</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il interroge les pratiquants sur l'estimation de leur niveau, leurs demandes et les attentes - Il argumente au regard de ce recueil les ajustements à opérer si nécessaire - Il justifie que les adaptations réalisées permettent la poursuite des objectifs de la séance et/ou du cycle de séances en toute sécurité
	<p>C.3B.3.2. Présenter les objectifs, le déroulement et les consignes de la séance de</p>		<p>Le candidat adopte une posture et un discours favorisant l'engagement</p>

voile croisière/inshore aux pratiquants en adaptant sa posture et sa communication afin de mettre en place une dynamique favorable à l'implication de tous, notamment les publics en situation de handicap

C.3B.3.3. Conduire une séance de voile croisière/inshore, en prenant en compte les caractéristiques des publics, les conditions de pratique afin de permettre la progression des pratiquants dans les domaines de la technique, de la sécurité, du sens marin et de l'environnement

des pratiquants dans la séance

- Il présente les objectifs généraux, le déroulement de la séance et la replace dans le cycle de séances
- Il transmet des consignes claires permettant d'assurer la sécurité des pratiquants et celle des tiers, le respect des sites et des espaces de pratique.
- Il s'assure de la bonne compréhension du bon déroulement de la séance et des règles à respecter par les pratiquants
- Il repère les difficultés de compréhension des pratiquants, notamment celles rencontrées par les publics en situation de handicap et les prend en compte

Le candidat démontre comment il interagit avec les pratiquants au cours de la séance :

- Il met en œuvre la séance au regard de ce qu'il avait prévu dans la conception
- Il prend en compte les conduites des pratiquants, les conditions de pratique et la logique d'activité pour adapter la conduite de la séance
- Il contrôle l'utilisation des équipements et du matériel nécessaire à la conduite de la séance en sécurité
- Il valorise les réalisations des pratiquants, afin d'entretenir leur motivation et de favoriser leur participation.
- Il utilise des supports et outils pédagogiques variés
- Il développe les valeurs éco citoyennes chez le pratiquant et la prévention des conflits d'usagers en adaptant ses pratiques d'encadrement
- Il propose aux pratiquants un temps de retours/réactions durant la séance
- Il vérifie que la séance mise en place répond aux

			objectifs énoncés et favorise la progression.
	<p>C.3B.3.4. Repérer les risques, les freins ou les difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants tout au long d'une séance de voile croisière/inshore, en identifiant les spécificités de chacun afin de proposer des interventions individuelles et collectives adaptées permettant leur progression et d'intervenir en cas de situation accidentogène</p>		<p>Le candidat accompagne la progression en sécurité des pratiquants tout au long de la séance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il se place pour observer les pratiquants et analyse les freins ou difficultés éventuellement rencontrés en s'appuyant notamment sur les fondamentaux de l'activité - Il repère les besoins d'accompagnement individuels - Il accompagne les pratiquants par différentes modalités pédagogiques : consigne directe, conseil, démonstration, recherche de résultat, résolution de problème, libre découverte, ... - Il propose des remédiations en simplifiant ou complexifiant la tâche le cas échéant - Il veille à la sécurité physique et mentale des pratiquants et à leur respect des règles - Il identifie les zones de dangers <p>Il intervient en cas de risque identifié ou de situation d'accident en appliquant les procédures de secours et d'intervention</p>
	<p>C.3B.3.5. Evaluer le pratiquant afin de situer son niveau d'autonomie, au regard des domaines de la technique, de la sécurité, du sens marin et de l'environnement en favorisant son auto-évaluation</p>		<p>Le candidat évalue l'autonomie du pratiquant tout au long de la séance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il repère les acquis dans les domaines de la technique, de la sécurité et du sens marin des pratiquants en cours et fin de séance en s'appuyant sur des critères objectifs et la carte de progression, - Il vérifie le respect de l'environnement - Il implique le pratiquant dans sa propre auto-évaluation et le replace dans sa pratique et sa progression pour définir l'objectif de la prochaine

			<p>séance ; Il synthétise les points clés liés à l'objectif de séance ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - En fin de cycle, il certifie le niveau d'autonomie atteint et fixe les limites dans ses futures conditions de pratiques
	<p>C.3B.4.1. Analyser une séance de voile croisière/inshore, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu, et les observations réalisées, en vue de proposer des améliorations permettant l'adaptation des futures séances et l'évolution des pratiques des publics</p>		<p>Le candidat fait une analyse de sa séance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il s'appuie sur un fait marquant - Il analyse les résultats de son action au regard de la conception, de la préparation, de l'animation de la séance et de la conduite des pratiquants à l'aide d'outils d'évaluation. - Il met en évidence les points de progrès et les points forts de son action - Il identifie et argumente un ou plusieurs écarts éventuellement constatés, entre le prévisionnel et le réalisé et émet des hypothèses sur les éléments ayant conduit à ce résultat ; - Il précise s'il a observé une évolution de la part des pratiquants au cours de la séance en illustrant ses propos - Il identifie et argumente les améliorations à apporter à la séance en vue de faire évoluer son activité pédagogique et le niveau des pratiquants
	<p>C.3B.4.2. Evaluer un cycle de séances d'apprentissage de la voile croisière/inshore, en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, afin de proposer des aménagements lors des prochains cycles et d'identifier des perspectives d'évolution.</p>		<p>Le candidat réalise le bilan au regard des objectifs et finalités définis et des résultats obtenus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il illustre les apprentissages observés durant le cycle de séances en lien avec les finalités et les objectifs qu'il avait définis. - Il explicite de quelle manière il a tenu compte des besoins des pratiquants accueillis tout au long du cycle de séances - Il met en perspective les apprentissages qui restent à réaliser le cas échéant ;

- Il identifie et argumente les améliorations à apporter au cycle de séances.

(*) Au niveau 4, le professionnel conçoit et met en œuvre des activités d'apprentissage permettant notamment au pratiquant de progresser sportivement, de se préparer et de prendre part aux premiers niveaux de compétition tels que définis par la Fédération délégataire concernée.

Ces activités telles qu'entendues ici pour le niveau 4 sont donc bien distinctes de celles associées au niveau 5, pour le DEJEPS mention « perfectionnement sportif ».

BC4 - COORDONNER LA SECURISATION DES ACTIVITES ET LE DEROULEMENT DE L'ENSEIGNEMENT AU SEIN D'UN ETABLISSEMENT DE VOILE

A.4.1. Mise en œuvre et participation à l'amélioration du dispositif de surveillance et d'intervention (DSI) et du règlement intérieur de l'établissement d'enseignement de la voile

C.4.1.1. S'assurer en amont de la période d'activité et ponctuellement dans la saison, du bon fonctionnement du matériel, des qualifications de l'encadrement, de la conformité du site en respectant la réglementation en vigueur pour garantir la sécurité des usagers de l'établissement

C.4.1.2. Informer les usagers des règles d'usage et de fonctionnement, de l'établissement ainsi que du site de pratique en prenant en compte les règles en vigueur pour garantir leur sécurité et la préservation du site

La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 4 (BC4) est réalisée au moyen de :

1) un entretien, sur la base d'un document transmis par le candidat analysant :

- la mise en œuvre du dispositif de surveillance et d'intervention dans le cadre du règlement intérieur de l'établissement ;
- les modalités de coordination et de collaboration dans les mises en œuvre des activités notamment vis-à-vis de la responsabilité sociétale de l'organisation ;
- les modalités de gestion des flottes et des parcs matériels participant à l'organisation des activités ;
- la gestion des installations, des sites et des espaces de pratique utilisés.

2) une démonstration d'intervention en urgence simulée.

3) un entretien à partir d'une étude de cas tirée au sort, portant sur les modalités d'entretien et de réparation liés soit à de

Le candidat vérifie les éléments participant à la mise en œuvre des activités dans le respect de la réglementation en vigueur :

- Il contrôle l'état de bon fonctionnement des équipements et du matériel selon les recommandations des constructeurs et consigne les résultats
- Il vérifie les qualifications des encadrants en voile en adéquation avec les activités qui leur sont confiées.
- Il vérifie la conformité :
 - * des installations pour l'accueil des publics,
 - * du site de pratique et de son accès suivant l'utilisation envisagée.
- Il anticipe la présence potentielle d'autres usagers sur la zone de pratique
- Il prépare les moyens de surveillance et d'intervention adaptés.

Le candidat transmet aux usagers des informations actualisées et adaptées à la réglementation en vigueur

- Il affiche sur l'espace dédié à cet effet l'ensemble des documents nécessaires à la sécurisation de l'activité
- Il adapte et met à disposition une version des procédures établies dans le DSI selon les acteurs concernés

		la mécanique, de l'électricité, de la voilerie ou du plastique.	<ul style="list-style-type: none"> - Il rappelle les zones de pratique définies par le règlement intérieur en fonction des activités organisées - Il informe de façon adaptée les usagers sur le fonctionnement de la structure notamment par du fléchage ou de l'étiquetage
	<p>C.4.1.3. Conseiller les usagers de l'établissement sur la conduite à tenir en prenant en compte leurs caractéristiques, les conditions et prévisions climatiques et météorologiques de la période de navigation ainsi que la topographie, pour garantir leur sécurité</p>		<p>Le candidat conseille les usagers au regard de la topographie, des conditions et des prévisions climatiques et météorologiques de la période de navigation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il précise les règles et comportements à adopter au regard des conditions du jour et du site de pratique - Il précise les zones de navigation - Il précise les modalités de départ et de retours à terre
	<p>C.4.1.4. Organiser la surveillance permanente de l'ensemble des activités de voile proposées par l'établissement en utilisant des procédures et moyens de communication adaptés pour garantir la sécurité des usagers</p>		<p>Le candidat met en place un système de surveillance des activités organisées au sein de l'établissement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il surveille la zone de navigation avec des moyens adaptés - Il met en place des systèmes de comptage des effectifs sur l'eau - Il établit des procédures de communication
	<p>C.4.1.5. Mettre en place des procédures d'intervention en cas d'incident ou d'accident en explicitant les conduites à tenir par chacun des intervenants pour assurer la sécurité de la zone de pratique</p>		<p>Le candidat organise les modalités d'intervention en cas d'incident ou d'accident sur la zone de pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il précise les procédures d'intervention au regard des risques identifiés - Il définit la chaîne de déclenchement des secours - Il précise les zones d'évacuation - Il organise des simulations permettant de vérifier les capacités d'intervention des personnes en charge de l'encadrement des activités, à la mise en

	<p>C.4.1.6. Surveiller la navigation des pratiquants autonomes en identifiant les cas d'incidents où les pratiquants ou les tiers sont en danger afin de déclencher les secours et d'intervenir personnellement en sécurité à partir d'une embarcation ou d'un support de pratique</p>	<p>œuvre des procédures de sécurisation</p> <p>Le candidat réalise la surveillance d'une navigation et intervient lors des incidents qui mettent en danger le pratiquant ou suspendent son autonomie.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il déclenche la chaîne des secours selon la procédure établie au sein de l'établissement ; - En cas de danger, il sécurise la situation par une priorisation des actions à réaliser et une intervention spécifique ; - Il intervient dans un délai court grâce à son organisation et sa réactivité. - Il réalise des gestes techniques de remise en état de marche ou de mise en sécurité du support de navigation ; - Il effectue efficacement les manœuvres et interventions pour préserver les pratiquants et le matériel, notamment celles réalisées à partir de son bateau moteur.
	<p>C.4.1.7. Analyser les situations à risque et les décisions prises en utilisant des outils de suivi et d'évaluation afin de proposer des améliorations du processus de sécurisation des activités sur le site</p>	<p>Le candidat évalue les situations à risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il s'appuie sur un road book pour analyser les incidents et accidents intervenus sur la période d'activité - Il interroge les autres personnes en charge de l'encadrement des activités sur l'identification des causes et prend en compte les retours - Il implique son équipe - Il propose des évolutions opérationnelles en vue de corriger les défauts existants ou intégrer de nouvelles activités
<p>A.4.2. Coordination du déroulement de l'enseignement des activités effectuées par</p>	<p>C.4.2.1. Coordonner quotidiennement l'activité en accompagnant les personnes chargées de l'encadrement de la</p>	<p>Le candidat accompagne l'activité des personnes chargées de l'encadrement de la voile au sein de la</p>

<p>les personnes chargées de l'encadrement de la voile dans le cadre de dispositifs préétablis</p>	<p>voile dans leurs activités et en précisant les consignes à respecter afin de garantir la sécurité et la qualité pédagogique auprès des pratiquants quelle que soit la diversité des supports et outils pédagogiques utilisés</p>		<p>structure, notamment lors de l'animation d'un briefing quotidien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il fournit les moyens techniques et pédagogiques adaptés à la mise en œuvre des activités par chacun d'entre eux - Il définit les procédures d'organisation de mise à l'eau, retour à terre et répartition sur la zone de navigation entre les différents membres de l'équipe - Il prépare des check-lists pour faciliter la mise en œuvre par les membres de l'équipe, des procédures de vérification, de fonctionnement et de sécurisation. - Il définit la préparation des moyens de surveillance et d'intervention devant être prêts à intervenir - Il définit des consignes quant à l'organisation des activités des pratiquants en adéquation avec les conditions environnementales et leurs caractéristiques des publics concernés - Il recueille les retours d'expérience des membres de l'équipe et les accompagne dans la mise en œuvre de leur activité en cohérence avec les finalités et le projet de la structure.
	<p>C.4.2.2. Mettre en œuvre des actions préventives concrètes impliquant les équipes en s'appuyant sur certains principes de responsabilité sociétale des organisations afin de limiter l'impact environnemental des activités de l'établissement d'enseignement de la voile</p>		<p>Le candidat organise les activités en adéquation avec la protection sociale et environnementale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il prévoit les tâches d'entretien et de maintenance préventive de matériel et des équipements - Il définit la circulation des usagers pour optimiser la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie - Il encourage l'usage de l'encadrement sur support en précisant les limites et conditions de mise en œuvre.

<p>A.4.3 Gestion de flottes et de parc matériel participant à l'organisation des activités de l'établissement dispensant un enseignement de la voile à l'échelle d'un cycle de fonctionnement annuel</p>	<p>C.4.3.1. Réaliser le suivi de parcs matériels et autres équipements de sécurité, afin de vérifier leur disponibilité, leur fonctionnalité et leur conformité pour garantir la sécurité des usagers.</p>	<p>Le candidat s'assure du bon fonctionnement du matériel et équipements de la structure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il met en place des procédures de suivi de matériel et de flotte. - Il anticipe sur les stocks pour assurer le quotidien de son parc. - Il alerte sur la nécessité de renouvellement de son parc. - Il alerte sur l'état des locaux et parties communes.
	<p>C.4.3.2. Mettre en œuvre des procédures facilitant et sécurisant les manutentions, la préparation des équipements de protection individuelle, du matériel et son aménagement en cohérence avec le projet d'animation et le public en vue d'assurer le bon déroulement des activités</p>	<p>Le candidat sécurise les interventions de manutention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il propose des modalités sécurisant les manutentions, notamment dans l'organisation des activités pour personnes en situation de handicap - Il organise la distribution du matériel nautique et de protection individuelle - Il élabore l'aménagement du support en fonction du projet et du public - Il organise la réintégration et le stockage du matériel
	<p>C4.3.3. Réaliser l'entretien courant du matériel en respectant les obligations légales en vue de garantir son utilisation durable et la sécurité des usagers</p>	<p>Le candidat réalise l'entretien courant du matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il détermine le bilan énergétique de son bateau et l'énergie nécessaire à bord. - Il réalise les contrôles, remplacements et vidanges entrant dans la révision périodique du moteur. - Il réalise les opérations de matelotage et de contrôle du grément.

	<p>C.4.3.4. Réaliser des réparations de base (*) en mécanique, plastique, électricité, matelotage et voilerie, pour permettre une utilisation durable du parc matériel en surveillant régulièrement les installations et les embarcations.</p>	<p>Le candidat procède aux réparations de base(*) du matériel de la structure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il réalise des réparations simples sur des flotteurs de pneumatiques. - Il réalise les réparations de base sur les voiles. - Il détermine les pannes moteur de base et y remédie. - Il détermine les pannes électriques de base en courant continu basse tension et y remédie. - Il réalise les réparations de base en plastique et composite.
--	--	--

(*) Réparations simples sur des flotteurs de pneumatiques : Localisation et réparation d'une fuite avec un kit de réparation (colle et rustines) - Pose d'une pièce de renfort sur un accroc ou déchirure (collage de patchs en PVC ou en hypalon)- Réparation d'une valve défectueuse (nettoyage, remplacement de joints ou de la valve complète) - Gonflage et dégonflage optimisé pour tester l'étanchéité - Entretien préventif (nettoyage, protection des flotteurs contre l'usure et les UV).

Réparations de base sur les voiles : Réparation d'une déchirure légère avec un adhésif spécifique (type Dacron ou Mylar) ou couture manuelle simple - Renfort des coutures abîmées avec un fil adapté (polyester ou nylon) et une machine à coudre si disponible - Pose d'un patch sur une zone fragile (au niveau des points de fixation, œillets, ou charges) - Remplacement ou réparation d'un œillet (pose de nouveaux œillets avec outil adapté) - Collage ou remplacement de lattes défectueuses.

Détermination et réparation des pannes moteur hors-bord de base : Diagnostic d'une panne simple (moteur hors-bord ne démarre pas, manque de puissance, fumée inhabituelle) - Nettoyage et vérification du carburateur (dépôts bloquants, gicleurs) - Changement des bougies d'allumage ou nettoyage de celles-ci -Vérification et nettoyage du filtre à essence et des durites - Remplacement de l'hélice ou vérification des pales - Contrôle du niveau d'huile et vidange simple.

Détermination et réparation des pannes moteur in-bord de base : Contrôle et vidange d'huile moteur et inverseur - Remplacement des filtres (huile, gasoil, air) - Système de refroidissement : Contrôle et remplacement de l'impulseur (pompe à eau) - Purge du circuit gasoil et remplacement des filtres -Vérification des durites et nettoyage simple des injecteurs - Diagnostic batterie, alternateur, démarreur (test au multimètre) - Nettoyage et remplacement des cosses et bougies de préchauffage - Contrôle du presse-étoupe (étanchéité) - Graissage et vérification de l'alignement de l'arbre - Inspection et nettoyage de l'hélice.

Détermination et réparation des pannes électriques de base (basse tension en courant continu) : Diagnostic des pannes électriques (mauvais contact, câbles usés, absence de courant) - Vérification et remplacement de fusibles défectueux - Contrôle des batteries (état de charge, cosses oxydées, entretien général) - Réparation ou remplacement d'un câble électrique défectueux - Test et remplacement d'interrupteurs ou de connexions défaillantes - Utilisation d'un multimètre pour vérifier la continuité et les tensions.

Réparations de base en plastique et composite : Réparation d'un éclat ou fissure sur une coque plastique (polyester) : ponçage de la zone abîmée, application d'un mastic polyester ou époxy, finition avec ponçage fin et peinture si nécessaire - Réparation d'un petit trou ou accroc sur une coque composite : application de tissu en fibre de verre avec résine, stratification simple et ponçage de finition - Reprise d'un gelcoat abîmé (petites fissures ou rayures superficielles) - Entretien général des surfaces composites (nettoyage, lustrage et protection).

Annexe

ANNEXE II

CRITÈRES D'ÉVALUATION DU TEST D'EXIGENCES PRÉALABLES À L'ENTRÉE EN FORMATION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPÉCIALITÉ « ÉDUCATEUR SPORTIF » MENTION « VOILE »

Option A : voile légère/inshore